



DÉPARTEMENT
85 — VENDÉE

ARRONDISSEMENT
de LA ROCHE-S-YON

COMMUNE
DE
MORTAGNE
SUR-SÈVRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



SÉANCE DU 21 MAI 1986

OBJET :

LOTISSEMENT DE
BELLEVUE
3ème tranche

Choix des noms
de rues

Convocation du
14 Mai 1986
Nombre de Conseillers
en exercice 29
Conseillers présents

22

Conformément à
l'article 56 de la loi du
5 Avril 1884, un extrait
du procès-verbal de la
présente séance a été
affiché à la porte de la
Mairie, le

29 Mai 1986

L'an mil neuf cent quatre vingt six , le Vingt et un
du mois de MAI , à 20 heures 30 , le Conseil
Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire
du mois de MAI sous la présidence de
Monsieur BROSSET Gérard, Maire,

Etaient présents : Messieurs BROSSET Gérard, Maire, M. FROGE, Mme
BODET, MM ROY, MENARD, RAMBAUD, PAUVERT, Adjoint. Mme LEBLANC,
MM MAINDRON, BARRE, Mme RICHARD, MM DURAND, GABORIAU, Mmes BLOUIN,
REDON, BIZON, M. BOURDEAU, Mme ROY, M. LHERITEAU, Melle SEILLER,
M. DEAU, Mme VALVERDE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : MM MURZEAU, GIRODIER, Conseillers Municipaux.
M. BLIN qui a donné procuration à Mme LEBLANC, C.I
M. JAGUENEAU qui a donné procuration à M. BROSSET

Absents : MM BARON, TRAINEAU, DELUMEAU, Conseillers Municipaux.
Secrétaire de Séance : M. MENARD Christian, Adjoint,
Secrétaire Adjoint : M. DORGERE J.Cl., Secrétaire Général.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil
Municipal la liste des noms de rues retenus pour l'aménagement
du lotissement communal de Bellevue 3ème tranche.

- rue de la Croix de l'Ouzane (prolongement rue Mozart)
- rue de la Frêche (secteur Est)
- impasse de la Brune (secteur Est)
- rue de l'Ouche Longue (secteur Ouest)
- rue de la Petite Girouette (secteur Ouest)
- impasse de la Petite Noue (secteur Ouest)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE
ces noms de rues pour la troisième tranche du lotissement de
Bellevue.



REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA VENDÉE LE
27 MAI 86

Imp. Bière Mortagne

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
G. BROSSET

[Handwritten signature]

